



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MANIPULATION DES EXTINCTEURS + CHARGÉ D'ÉVACUATION

Dernière mise à jour le 24/01/2024.

OBJECTIF

Au terme de la formation, les participants sauront réagir face à un départ de feu dans l'entreprise et sauront organiser une évacuation en entreprise. Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs).

Tarif

[Demander un devis](#)

Taux
de réussite

96% sur l'année 2023

Intervenant

**SAPEUR POMPIER certifié Formateur par l'INRS
ou le ministère de l'intérieur**



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 10 maxi



Durée

3.5 heures / 1 jour(s)

PUBLIC CONCERNE

Toute personne impliquées dans la sécurité incendie de l'entreprise

PRE-REQUIS

Aucun

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Être capable de réagir rapidement et efficacement en cas de départ de feu dans l'entreprise
- Identifier le matériel lié à l'évacuation dans l'entreprise
- Encadrer l'évacuation des personnes en entreprise



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates qui vous arrangent (prévoir 15 jours minimum pour la mise en place d'une session). Pour les formations en inter-entreprises, votre collaborateur est intégré à un groupe sur une formation organisée à une date prédéfinie en centre de formation (prévoir 7 jours minimum pour l'inscription à la formation).

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Apports théoriques - Exercices pratiques - Démonstrations en temps réel - Démonstrations commentées et justifiées - Mises en situation - ...etc

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Petit matériel lié à la formation - Générateur de flamme écologique - Extincteurs (Eau + additif, CO2, Poudre)* - Ordinateur + Vidéoprojecteur - Machine à fumée - Brassard ou dossard - ...etc

EVALUATION

Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et a activement participé en effectuant correctement les techniques enseignées par le formateur. L'évaluation se déroule de manière constante tout au long de la formation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Prendre contact avec M. CASSAT Vincent qui étudiera votre situation : contact.rescueacademy@gmail.com

REGLEMENTATION LIEE A CETTE FORMATION

L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour combattre rapidement et efficacement tout départ d'incendie. À cet effet, il doit organiser des exercices de manipulation des moyens de secours et de respect des consignes de sécurité en cas d'incendie pour l'ensemble de ses collaborateurs. Il est également tenu de mettre en place des essais et visites périodiques du matériel de sécurité ainsi que des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques de l'alarme générale, à se servir des moyens de secours et à exécuter diverses manœuvres en cas d'urgence.

Article R4227-28, R4227-39, R4141-11, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail - Formation conforme à l'APSAD R6 (code des assureurs)

REGLEMENT INTERIEUR

Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise, du lieux où se déroule la formation mais aussi de l'organisme de formation. Il est accessible en cliquant sur [ce lien](#).

QUELQUES CHIFFRES...

Taux de réussite en 2023 : 96%

Stagiaire satisfait de la formation en 2023 : 91%

Nombre de stagiaires formés en 2023 : 83

LES PLUS

- Intervenant Sapeur-Pompier certifié Formateur par l'INRS ou le ministère de l'intérieur
- 5% de réduction sur vos prochaines formations en sécurité
- 5% de réduction sur notre gamme de défibrillateur ZOLL



PROGRAMME

Partie théorique :

- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les dangers de l'incendie pour l'homme
- Rôle du premier témoin
- Les types d'extincteur et leur utilisation
- Les moyens de protection contre l'incendie
- Le compartimentage
- Les chargés d'évacuation
- L'organisation de la sécurité incendie
- L'organisation de l'évacuation
- La création d'une organisation
- Cas particuliers :
 - Les espaces d'attente sécurisés
 - Les E.I.T
 - La personne refusant d'évacuer
 - Les erreurs et difficultés fréquentes
 - La personne prise au piège par les fumées

Partie pratique :

- Manipulation des extincteurs
- Visite de site
- Reconnaissance des itinéraires de secours et des moyens de lutte contre l'incendie au sein de l'entreprise

Pour plus de réalisme, les feux sont réalisés à l'aide d'un appareil de formation appelé « générateur de flamme écologique ». Cet appareil fonctionne au gaz et est parfaitement sécurisé et propre.

Le générateur permet aux participants de s'entraîner de manière concrète sur un feu réel en toute sécurité.

Merci de prévoir une surface libre en extérieur de 5 x 5 mètres pour des conditions de sécurité optimales.

A défaut, la manipulation se fera sans feu.

IMPORTANT : LES EXTINCTEURS DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE LA FORMATION NE SONT PAS UTILISES. NOS FORMATEURS SE DEPLACENT AVEC LEUR PROPRE MATERIEL.

INTERVENANT

SAPEUR POMPIER certifié Formateur par
l'INRS ou le ministère de l'intérieur

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Livret aide mémoire
Accès à la vidéothèque Rescue
Academy

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de réalisation "Formation à la
manipulation des extincteurs + Chargé
d'évacuation"